

Montréal le 6 juin 2023

Mémoire Bridge-Bonaventure

Au courant de la dernière année, les membres du Comité des Personnes Assistées Sociales de Pointe St-Charles (CPAS) se sont rassemblés pour discuter de l'avenir du secteur Bridge-Bonaventure. Ces derniers ont exprimé leurs inquiétudes par rapport à leur qualité de vie et à l'avenir du quartier. Le présent mémoire résume ce que les membres du CPAS souhaitent pour le secteur Bridge-Bonaventure.

D'abord, nous affirmons que nous n'avons pas besoin de plus de condo. Il y en a suffisamment sur le marché ce qui favorise la spéculation foncière et crée une hausse des coûts des services et des loyers dans le quartier. Rappelons que la crise du logement actuelle est une crise *d'accessibilité* au logement. Nous pensons que bâtir 100% de logements sociaux sur les terrains publics serait une façon raisonnable d'atténuer cette crise.

Deuxièmement, le secteur Bridge-Bonaventure doit être un endroit où il fait bon vivre. C'est-à-dire où l'on y retrouve une vie de quartier avec des lieux rassembleurs. Le quartier à échelle véritablement humaine proposé par Action Gardien répondrait à ce besoin.

Le secteur doit également être sécuritaire pour toutes et tous. On doit y prévoir un bon éclairage, afin que les femmes se sentent bien la nuit. On doit également penser à des déplacements à pied et en vélo sécuritaires. Il faut donc notamment revoir la signalisation, au coin de bridge et Wellington.

Il est aussi nécessaire de prévoir des infrastructures pour accueillir les nouvelles familles dans notre quartier, sans regard à leur revenu. En ce sens, nous avons besoin d'une école primaire et secondaire, d'une piscine, d'un centre communautaire multi-fonction, de lieux pour faire du sport, une ou des épiceries ainsi que beaucoup de verdure pour diminuer les îlots de chaleur. C'est à travers une implantation concrète de lieux publics et gratuits que l'on s'assure d'avoir un milieu de vie réellement inclusif et que l'on palie aux effets nocifs de la gentrification.

Troisièmement, le secteur Bridge-Bonaventure est riche de son histoire. Nous souhaitons mettre en valeur cette histoire, en gardant intacte le patrimoine et en créant un musée historique sur ce secteur.

Quatrièmement, nous voulons avoir accès à l'eau. Les personnes à faible revenu ont très peu de place pour accéder au fleuve. Le développement du secteur Bridge-Bonaventure est une excellente occasion pour pallier ce manque.

Finalement, le CPAS est en accord avec le projet collectif issu de l'Opération populaire d'aménagement (OPA) porté par la Corporation de développement communautaire (CDC) Action-Gardien, et je demande à la Ville de Montréal, en collaboration avec les autres paliers de gouvernement de :

- Préserver les terrains de propriété fédérale et provinciale hors du marché spéculatif ;

- Refuser les mégaprojets immobiliers déconnectés de notre quartier et de notre réalité ;
- Réaliser un vaste chantier de logements sociaux et communautaires sur les terrains publics ;
- Planifier en amont les équipements publics et collectifs, dont une école primaire et secondaire, une maison de la culture, des parcs et espaces verts ;
- Créer un milieu de vie à échelle humaine, avec des bâtiments majoritairement entre 3 et 8 étages, et quelques bâtiments de 12 étages maximum;
- Prévoir un milieu de vie complet dans lequel on peut se loger, travailler, se nourrir, se rencontrer et s'entraider entre voisin.e.s ;
- Prioriser les transports actifs et collectifs et les connexions inter-quartiers ;
- Prolonger la rue du Centre pour relier notre quartier avec le nouveau milieu de vie ;
- Créer une bande riveraine le long du fleuve Saint-Laurent, accessible par une passerelle à partir du parc Marguerite-Bourgeoys ;
- Limiter le nombre de voies sur le futur boulevard urbain Bonaventure et éliminer la circulation de transit automobile par un accès direct avec le pont Victoria ;
- Protéger les entreprises et emplois existants et développer la production industrielle légère, alimentaire et artisanale ;
- Respecter l'identité distincte de Pointe-Saint-Charles et mettre en valeur le patrimoine ;
- N'accepter que des projets cohérents avec les principes de la transition écologique.

La réalisation de ce projet collectif ambitieux mais nécessaire pour l'avenir de Pointe-Saint-Charles implique que les terrains publics fédéraux et provinciaux ne soient pas vendus à des promoteurs immobiliers et que la Ville de Montréal utilise tous les leviers possibles pour soutenir la réalisation du projet porté par la communauté de Pointe-Saint-Charles.

La ville de Montréal doit encadrer le développement du bien commun en respectant une vision d'ensemble. Nous appelons l'administration à règlementer le développement en amont de la construction de manière à ce que cette vision d'ensemble soit respectée. Un tel développement ne peut être bâti sur des intentions. Il est crucial d'encadrer la vision du développement à échelle humaine dans les réglementations d'urbanisme nécessaires, et ce avant qu'il ne soit débuté. Plus que tout, les membres du CPAS et les habitant.es de Pointe-Saint-Charles ne veulent pas subir le sort du dernier développement de Griffintown.

Dans le contexte spécifique de Pointe-Saint-Charles il est primordial de prendre en considération les besoins des personnes dont les ressources économiques, sociales et politiques sont limitées. Le CPAS espère vivement que la ville saura être une alliée de nos communautés auprès des gouvernements fédéral et provincial.